

la décision prise par le gouvernement britannique de faire ces propositions qui, espère-t-il, devraient fixer un nouveau point de départ pour l'évolution politique de la Rhodésie.

Nous nous attendons que beaucoup de gouvernements africains manifestent une grande méfiance à l'égard des propositions. Il est bien compréhensible qu'ils désirent voir tous les Africains de Rhodésie jouir des mêmes avantages que ceux qu'ils ont eux-mêmes obtenus en accédant à une indépendance fondée sur le gouvernement de la majorité. Le Canada approuve entièrement le désir des Africains de réaliser l'abolition de toutes les formes de discrimination raciale dans toute l'Afrique et le plein exercice des droits politiques pour tous les peuples africains, vœu qu'ils ont exprimé et que nous avons exprimé nous-mêmes à maintes reprises aux Nations Unies et aux réunions du Commonwealth.

• (2.10 p.m.)

Le Commonwealth n'a pas réussi dans ses tentatives de solution du problème rhodésien. Cela ne signifie aucunement, à mon avis, que le Commonwealth voit décliner son importance. Au cours de sa brève existence en tant qu'association multilatérale, il a contribué hautement à l'évolution qu'entraînait l'accession à l'indépendance de ses membres d'Asie, d'Afrique et des Antilles. Le Canada a confiance que le Commonwealth continuera de jouer un rôle vital pendant les années soixante-dix.

Aux termes des propositions, on cherchera à obtenir le point de vue du peuple rhodésien. Il est parfaitement juste qu'il en soit ainsi. Voilà qui constitue, de toute évidence, un élément-clé de toute possibilité de règlement. La clause qui prévoit la nomination d'une commission par la Grande-Bretagne représente une tentative sérieuse de sonder l'opinion des Africains de Rhodésie. Il y a là néanmoins des complications inévitables. La vaste majorité du peuple n'a eu que très peu l'occasion, dans le passé, d'exprimer sa volonté politique, et aucunement à l'endroit de questions constitutionnelles compliquées. Il y a des limitations physiques qui font que la commission ne peut, certes, consulter tout le monde. Un autre motif de préoccupations est l'état d'urgence qui régnera, semble-t-il, durant les délibérations de la commission. Les partis nationalistes africains, du genre de ceux qui sont venus au pouvoir ailleurs, notamment le ZAPU et la ZANU, continueront, semble-t-il, de ne pas pouvoir travailler, et leurs chefs se trouveront empêchés d'influencer l'opinion publique pendant les consultations.

Je suis sûr de me faire le porte-parole de tous les députés en disant que nous espérons qu'en dépit de ces limitations, la commission pourra vérifier le point de vue du peuple rhodésien et notamment de la population africaine, et s'assurer que l'accord envisagé est pour eux acceptable. Je suis convaincu que des hommes de l'intégrité de ceux qui ont été nommés futurs président et vice-présidents feront rapport non seulement sur les vues qu'ils entendront, mais aussi sur le caractère adéquat des méthodes employées pour obtenir ces vues.

En tant que Canadiens, nous pouvons considérer les propositions comme inférieures à ce qui est souhaitable, mais nous ne saurions nous instituer juges, à la place du peuple rhodésien, en déterminant s'il est préférable de voir les choses continuer comme elles sont ou d'accepter le règlement qui a été proposé. Quel que soit le dénouement, le Canada ne cessera aucunement de porter intérêt à la réalisation de la démocratie totale et de la justice sociale en Rhodésie.

[L'hon. M. Sharp.]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, voilà une déclaration à laquelle il est difficile de réagir comme il faut. En un sens, je trouve qu'il est un peu tôt pour porter un jugement sur ce qui s'est produit, ou même pour exprimer notre point de vue. Je suis persuadé que nous serions tous heureux d'apprendre la fin d'un certain genre de gouvernement qui permet à une minorité aussi faible de diriger une majorité aussi importante par de tels moyens, et nous pouvons donc difficilement accueillir cette nouvelle comme excellente. En fait, c'est ce qu'a dit le ministre lui-même.

C'est là le genre de question à laquelle aucun groupe et aucun pays n'a d'intérêt exclusif. Ce n'est pas une question comme celle-ci qui donne l'occasion de montrer sa pureté personnelle ou la pureté de son parti. Nous voudrions tous que l'on puisse se rapprocher davantage des objectifs auxquels notre pays a toujours été voué, et auxquels nous sommes tous voués.

Nous savons qu'on s'inquiète beaucoup en Grande-Bretagne du problème tenace qui existe en Rhodésie. J'ai été frappé de l'inquiétude qu'a manifestée un homme comme le très honorable Nigel Fisher, un des grands africanistes libéraux de notre époque, qui se penche sur les problèmes africains avec intelligence et sympathie. Il en est venu à la conclusion que les mesures proposées représentent un pas dans la bonne voie.

J'ai aussi remarqué le ton douloureux et réaliste de la déclaration du ministre qui reconnaît le succès mitigé d'un grand nombre de programmes créés à l'intention de la Rhodésie. Je crois que nous en sommes tous arrivés au point où il faut admettre non seulement l'échec mais aussi la grande hypocrisie des sanctions. De fait, une mauvaise langue a dit l'autre jour que les sanctions présentaient autant de fuites que certains gouvernements. Nous avons lu avec appréhension tout récemment que les États-Unis se préparaient à acheter du chrome de la Rhodésie. Cette appréhension est naturellement fondée, mais la Rhodésie produit du chrome depuis longtemps et personne ne m'a encore dit qu'elle en a constitué des réserves. Il pourrait être intéressant de savoir où est allé ce chrome depuis huit ans.

Une voix: En Russie.

M. Macquarrie: J'ai été impressionné de la déclaration du ministre au sujet de l'importance des événements d'Afrique du sud, et je suis d'accord avec lui. Permettez-moi d'exhorter de nouveau le gouvernement, qui vient d'ouvrir en grande pompe une légation en Algérie, à en ouvrir une en Zambie. Je crois savoir que ce pays en a fait la demande il y a déjà longtemps.

Je sais que nos vis-à-vis auraient beaucoup à dire à propos de la situation satisfaisante d'une partie de la population de Rhodésie; selon eux, bien qu'elle n'exerce pas le pouvoir, les conditions économiques dans lesquelles elle vit sont meilleures que celles d'autres pays d'Afrique. C'est un fait qui m'impressionne mais qui ne me convainc pas. Je suis d'accord avec John Stuart Mill qui a dit il y a bien longtemps que même un bon gouvernement ne peut remplacer le gouvernement autonome, et le gouvernement de Rhodésie n'est pas ce que j'appelle un bon gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: Je dois faire remarquer, car le public canadien s'intéresse à la question comme il le doit, que la presse a fait certaines déclarations erronées tendant à faire croire que les événements actuels ou futurs dans